

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CRUSTACES & POISSONS » en abrégé « ICP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN 147 Rue B5 Cocody
Lycée technique, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/03/2024 reçus par Me VERONIQUE WILLIAMS, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CRUSTACES & POISSONS

» en abrégé « ICP »

Objet : toutes activités ou opérations relatives à l'importation et/ou l'exportation de marchandises,
- toutes activités ou opérations relatives à la commercialisation de poissons et de crustacés,
- l'achat, la vente, la prise à bail ou en location-gérance de tous biens meubles ou immeubles utiles ou nécessaires à la réalisation desdites activités,
- la création de toute société nouvelle et prise de participations ou d'intérêts par tous moyens dans toutes entreprises de même objet ou ayant des activités connexes ou complémentaires quelle qu'en soit la structure,
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets similaires.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN 147 Rue B5 Cocody
Lycée technique, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M JONES-DUNCAN José Marc Thierry Désiré
(GÉRANT), M JONES-DUNCAN HENRI ROBERT LUC

(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02013 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24995/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

